



Paroisse de Bas-Intyamou

## Assemblée paroissiale ordinaire du 04 septembre 2020 Procès-verbal

**1667 Enney**

<b>Présidence</b>	Yvan Jaquet
<b>Membres</b>	Jacqueline Bourquenoud Cécile Conus Simone Da Costa Françoise Donzallaz Joël Grandjean Yvan Jaquet Damien Schafer
<b>Excusés</b>	--
<b>Invités</b>	Père Pierre Mosur, délégué équipe pastorale Séverine Girard, caissière
<b>Secrétaire</b>	Adeline Conus
<b>Lieu</b>	Auberge de la Couronne, Enney

### Ouverture de l'assemblée

En ouvrant cette assemblée, Yvan Jaquet, Président, se fait un plaisir de saluer toutes les personnes présentes.

Le Président tient tout d'abord à excuser l'Abbé Claude Deschenaux, curé-doyen, qui ne peut malheureusement pas être présent ce soir.

Il salue ensuite le Père Pierre Mosur, délégué de l'Equipe pastorale. Il lui passe la parole pour débiter l'assemblée par une prière en pensées avec Auguste Both qui s'en est allé aujourd'hui. Toutes nos pensées vont à Marisette Both ainsi qu'à la famille.

Yvan Jaquet nomme ensuite deux scrutateurs : Bernadette Kaeser, Chantal Jaquet. Il leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil, et de lui communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée :

Présentes : 22 personnes

Excusés : Abbé Claude Deschenaux, Christiane Bord.

---

## **Mode de convocation**

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg n°32 du 7 août 2020 et par convocation en « tous-ménages ». Il a également pu être consulté sur le site internet "www.estavannens.com".

## **Tractanda**

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 12 avril 2019  
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat paroissial et sur le site internet)
2. Comptes 2019 et rapport de la commission financière
3. Budget 2020 et rapport de la commission financière
4. Pastorale : bilan et perspectives
5. Divers

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques, à l'unanimité.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2019**

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu car il pouvait être consulté auparavant.

Le Président demande, par curiosité, si quelqu'un l'a consulté sur internet ? Aucun paroissien présent ne l'a fait.

## **Approbation**

Personne ne souhaitant prendre la parole à ce sujet, le Président demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée :

Abstention : 0  
Contrepartie : 0  
**Unanimité : 22 personnes**

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.**

Le Président remercie la secrétaire pour la rédaction du procès-verbal ainsi que son travail.

### **2. Comptes 2019 et rapport de la commission financière**

## **Comptes 2019**

Le Président mentionne qu'aucun récapitulatif des comptes n'est distribué durant l'assemblée puisque les comptes seront présentés par la caissière sur écran.

Il donne ensuite la parole à la caissière de la Paroisse, Séverine Girard, pour présentation des comptes.

Résultat : l'exercice présente un excédent de produits de Fr. 479'477.03 pour un total de charges de Fr. 478'108.11 soit un bénéfice de Fr. 1'368.92. La caissière donne quelques précisions sur les comptes : les liquidités ont été stables durant toute l'année, la sonorisation a été refaite à l'église d'Enney ainsi qu'à Estavannens, l'horloge de l'église d'Estavannens a été restaurée ainsi que les volets de la chapelle rose, le CP a également profité pour faire plus de travaux que prévu à la cure d'Enney suite au départ des locataires.

Yvan Jaquet remercie la caissière pour sa présentation précise et détaillée.

Aucune autre question n'étant posée, le Président donne ensuite la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la commission financière :

### **Rapport de la Commission financière**

*« La commission financière s'est réunie le mercredi 22 juillet dernier. Nous avons effectué les contrôles selon le formulaire à l'usage des commissions financières pour la vérification des comptes des Paroisses du canton de Fribourg.*

*Outre les vérifications des pièces justificatives par sondages d'une part et de l'adéquation entre les comptes et le budget d'autre part, ce formulaire contient un ensemble de points à valider nous permettant d'effectuer notre tâche avec une grande rigueur et de manière standardisée. Sur cette base, nous pouvons attester de la régularité de la tenue des comptes et de la gestion financière dans son ensemble.*

*Nous pouvons attester de la très bonne santé financière de notre Paroisse puisque les comptes se soldent par un bénéfice de Fr. 1'368.92 après avoir effectué des travaux d'entretiens sur les bâtiments pour un montant de Fr. 150'000.00.*

*Nous demandons donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2019, d'en donner décharge à la caissière et au Conseil de Paroisse.*

*Nous saisissons l'occasion pour remercier Mme Séverine Girard pour l'excellente tenue des comptes, pour sa transparence vis-à-vis de la commission financière ainsi que pour la mise à disposition de ses compétences et de son temps pour la Paroisse ».*

Joseph remercie le conseil de paroisse pour le travail qu'il effectue et pour la rigueur qu'ils ont par rapport aux comptes de la paroisse. Yvan Jaquet remercie Joseph Geinoz pour son rapport et le travail effectué par la commission financière.

### **Approbaton**

Le Président demande ensuite à celles et ceux qui acceptent les comptes 2019 tels que présentés de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0

Abstention : 0

**Unanimité : 15 personnes (les conseillers ne votent pas)**

**Les comptes 2019 sont ainsi approuvés à l'unanimité.**

Yvan Jaquet remercie l'assemblée pour ce vote.

### 3. Budget 2020 et rapport de la commission financière

#### Budget 2020

La parole est à nouveau donnée à Séverine Girard, pour la présentation de ce budget 2020 sur écran, qui présente un bénéfice de Fr. 2'183.00 sur un total de charges de plus de Fr. 459'510.00.

De gros travaux sont prévus pour 2020 : sonorisation de l'église de Villars-sous-Mont entre autre et la rénovation du mur situé entre la nouvelle et l'ancienne cure.

Le Président ouvre ensuite la discussion sur le budget. Aucune remarque n'étant faites, il donne à nouveau la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la commission financière.

#### Rapports de la commission financière

*« La commission financière s'est réunie le mercredi 22 juillet dernier pour analyser le budget de fonctionnement 2020.*

*Nous en avons discuté avec Séverine Girard, caissière, qui nous a donné toutes les explications souhaitées.*

*Ce budget d'exploitation inclut des travaux d'entretien et de rénovation sur les immeubles pour un montant de Fr. 110'000.00 financés par le fonctionnement. Malgré cela, ce budget, basé sur des estimations prudentes, est équilibré puisqu'il dégage un petit bénéfice de Fr. 2'183.00*

*En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter le budget 2020 tel qu'il vous a été présenté. »*

#### Approbation

Le Président demande à celles et ceux qui acceptent le budget 2020 tel que présenté de le manifester par main levée :

Contrepartie	:	0
Abstention	:	0
Unanimité	:	22 personnes

**Le budget 2020 est ainsi approuvé à l'unanimité.**

Au nom du Conseil de Paroisse et de la caissière, Yvan Jaquet remercie sincèrement les trois membres de la commission financière, M. Joseph Geinoz et Mesdames Claudine Lagrange et Chantal Jaquet, pour l'excellente collaboration. Il demande à l'assemblée de les applaudir. Il remercie également sincèrement Séverine Girard pour son excellent travail !

### 4. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée au Père Mosur, délégué de l'Equipe pastorale.

---

## **Dans le bilan et perspectives :**

### **Bilan :**

- il n'y a malheureusement pas grand-chose à dire car beaucoup de célébrations ont été annulées en raison du COVID-19.

### **Perspectives :**

- La célébration de la 1<sup>ère</sup> communion a été repoussée à septembre 2020 (Montbovon), le nombre de participants sera limité à la famille proche des premiers communicants.
- l'Abbé Julien Toulassi, originaire du Togo et en ministère depuis une année à l'UP Saint-Laurent à Estavayer-le-Lac, remplace l'Abbé Fabien Benz au sein de l'équipe pastorale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Il réside à la cure de Charmey et est au service des quinze communautés de l'UP. L'Abbé Fabien Benz prend, quant à lui, une année sabbatique.
- le nouveau site internet de l'UP ([www.upndevi.ch](http://www.upndevi.ch)), la feuille dominicale est maintenant disponible en ligne
- jusqu'au 30 octobre, le nombre de messes sera encore restreint. L'équipe pastorale espère reprendre les messes dès le 1<sup>er</sup> novembre.

L'abbé Pierre Mosur remercie ensuite l'assemblée pour son écoute et sa patience.

Le Président remercie le Père Mosur pour son exposé sur le bilan de l'année 2019 ainsi que les perspectives 2020 en ce qui concerne la pastorale. Il profite également de l'occasion pour remercier l'équipe pastorale pour tout l'excellent travail réalisé et son soutien tout au long de l'année. Il demande ensuite à l'assemblée de remercier le Père Mosur par des applaudissements.

## **6. Divers**

En ouverture de ce point, Yvan Jaquet prend la parole. Il remercie ses collègues du conseil de Paroisse pour leur engagement et leur disponibilité sans faille tout au long de l'année. Le président tient à souligner l'excellente ambiance au sein du conseil, ce qui favorise les débats et les travaux. Il remercie également la secrétaire et la caissière qui font un travail formidable. Il demande à l'assemblée d'applaudir l'ensemble de ces personnes.

Le Président ouvre ensuite la discussion :

- Annette Wicht a une question pour le Père Mosur : elle s'inquiète et se demande si les messes dans les petites églises auront encore lieu ? Elle trouve dommage de perdre ces « petites messes » et s'inquiète sincèrement du peu de messes et du manque de fréquentation. Elle demande à l'équipe pastorale de réfléchir à cette « perte de messe » et de voir si des célébrations peuvent tout de même être maintenues dans les « petites églises ». L'abbé Mosur prend note de sa remarque et transmettra le message à l'équipe pastorale.

- Chantal Jaquet complète la remarque de Mme Wicht et demande si, par exemple, les messes pourraient éventuellement être célébrées à l'extérieur.
- Mme Wicht demande également si des actions de « solidarité » ont été pensées pour les personnes qui sont dans des situations précaires, suite au confinement. L'abbé Mosur mentionne qu'une quête a été faite récemment pour les personnes en situation précaire. L'UP fait de son mieux pour soutenir les personnes dans la région. Yvan Jaquet mentionne que la paroisse a fait des dons en remplacement des quêtes qui aurait dû avoir lieu. A ce sujet, Marcelle Page souligne que les IBAN figurant sur les BV pour faire des dons sont interminables et que c'est compliqué pour les personnes d'un certain âge.
- Marcelle page se demande s'il serait possible d'envisager de faire deux rangées de chaises dans les églises afin que les personnes âgées puissent s'asseoir correctement. Yvan prend note de la remarque et mentionne qu'elle sera traitée au sein du conseil de paroisse.
- Marcelle page informe qu'elle s'inscrit volontiers pour la 1<sup>ère</sup> communion de Montbonvon si l'UP a besoin de personnes bénévoles pour gicler les paroissiens avec le désinfectant ou distribuer des masques.
- Damien Schafer demande à l'assemblée de remercier le président, Yvan Jaquet, pour son remarquable travail tout au long de l'année.

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée est close à 20h35.

La Secrétaire :  
Adeline Conus

Le Président :  
Yvan Jaquet

Copie à : Abbé Claude Deschenaux  
UPEVI  
Membres du Conseil (7)  
Mme Séverine Girard